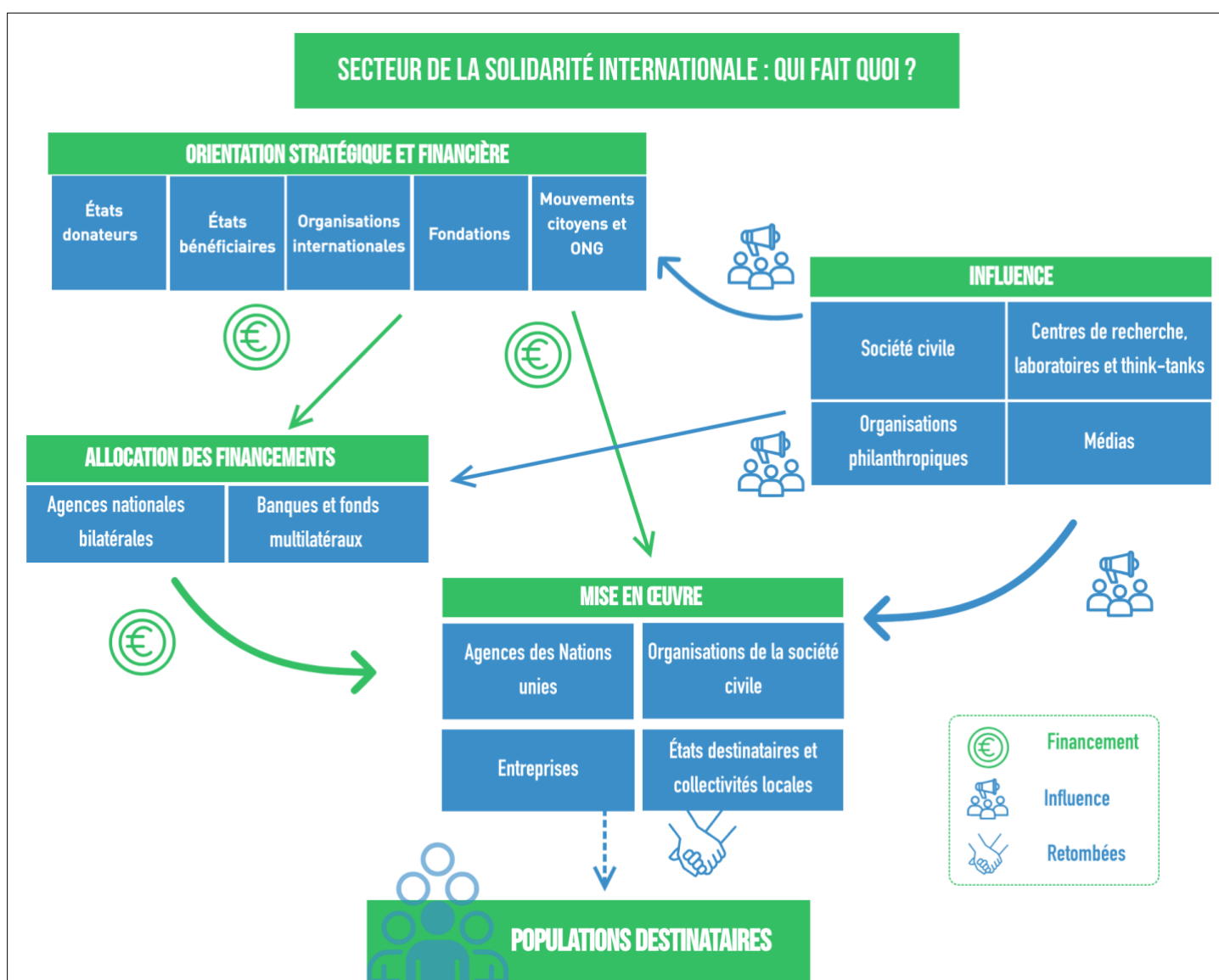


Fiche 8 - Solidarité internationale et développement : qui fait quoi ?

La solidarité internationale et le secteur du développement reposent sur un écosystème où se côtoient États, organisations internationales, banques publiques de développement, ONG, fondations, entreprises, chercheurs et mouvements citoyens. Chacun de ces acteurs exerce une responsabilité particulière : certains définissent les priorités et financent les politiques publiques, d'autres répartissent les ressources, mettent en œuvre les projets ou façonnent les débats et grandes orientations. Cette diversité d'acteurs, dont les fonctions se chevauchent souvent, redessine progressivement la division des responsabilités et les rapports de pouvoir au sein du secteur.



I. Les instances d'orientation stratégique et financière : les acteurs qui fixent les priorités politiques et les financent

1. Les États donateurs pourvoyeurs d'aide publique au développement

Les États donateurs sont **des États qui consacrent une part de leurs dépenses publiques à des politiques de solidarité internationale et de développement**. Ce sont les **principaux financeurs de l'aide publique au développement (APD)** : ils en définissent les priorités et en fixent les montants. Ils arbitrent la répartition de l'APD entre secteurs (santé, éducation, nutrition...), régions du monde et canaux bilatéraux (les actions financées directement par la France auprès de ses partenaires) ou multilatéraux (les financements destinés à l'Union européenne ou à d'autres organisations internationales, pour des actions de solidarité internationale).

Il s'agit principalement des **33 pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et l'Union européenne** qui déclarent les montants et les secteurs financés selon une méthodologie précise auprès de l'organisation, mais également des bailleurs non traditionnels comme la Chine, la Turquie, les Émirats arabes unis...

2. Les États partenaires et bénéficiaires de l'aide publique au développement

Les États partenaires et bénéficiaires sont **les pays en développement qui reçoivent les financements de solidarité internationale sur leur territoire, directement ou via des intermédiaires**. Ils définissent leurs stratégies de développement, ce qui leur confère, théoriquement, un rôle politique central à travers la définition de leurs propres besoins, notamment au moyen de plateformes pays. Les collectivités locales (région, comtés, villes) peuvent également être récipiendaires d'APD.

Le CAD de l'OCDE dénombre **143 pays et territoires éligibles à l'APD**, dont les 44 pays identifiés comme « **les moins avancés** » (PMA), c'est-à-dire « les pays à bas revenu souffrant de graves handicaps structurels qui entravent leur développement durable » selon les Nations unies.

Les plateformes pays sont des mécanismes volontaires créés par un gouvernement pour piloter la collaboration entre les partenaires du développement et aligner les financements climat et développement selon leurs propres stratégies.

3. Les organisations internationales : instances normatives et de coordination

Les organisations internationales, notamment les agences des Nations unies, rassemblent États donateurs et bénéficiaires. Elles **coordonnent l'action collective et fixent des cadres communs**, ce qui leur confère un rôle normatif majeur.

Les Nations unies et leurs agences (OMS, UNICEF, Programme alimentaire mondial, PNUD...) fixent les grandes orientations, à l'instar de l'Agenda 2030 et des 17 Objectifs de développement durable et financent leurs actions.

À titre d'exemple, **l'OMS** définit et actualise les normes et recommandations internationales qui servent de référence pour les politiques de santé aux niveaux national, régional et mondial.

4. Les fondations : des acteurs au poids grandissant

Les acteurs philanthropiques occupent une place croissante : entre 2020 et 2023, leurs contributions au développement s'élèvent à **68,2 milliards de dollars**, soit l'équivalent de **10 % des financements mobilisés par les États donateurs de l'OCDE**. Leurs financements se concentrent principalement sur la santé (40 % du total des fonds alloués) et l'éducation (11%), tout en consacrant une part importante de leurs ressources à des priorités transversales telles que l'égalité femmes-hommes (notamment les droits et santé sexuels et reproductifs) et l'action climatique.

La Fondation Gates, la plus grande fondation philanthropique privée au monde, consacre près de 9 milliards de dollars par an à la santé mondiale, à la lutte contre la pauvreté et au développement. Elle prévoit de mobiliser plus de **200 milliards de dollars d'ici à sa fermeture en 2045**.

La Fondation Mastercard a engagé 13,7 milliards de dollars depuis sa création en 2006 pour soutenir l'éducation, l'inclusion financière et l'emploi des jeunes, principalement en Afrique.

5. Les mouvements citoyens et ONG : acteurs du financement du développement et de la production de normes

Les dons des citoyens et citoyennes financent directement les ONG et les associations de solidarité à l'échelle nationale et internationale. Bien que modestes à l'échelle mondiale, ils constituent une ressource essentielle pour de nombreuses organisations et renforcent leur indépendance vis-à-vis des États. En France, environ 20 % de la population déclare faire des dons à des ONG de solidarité internationale pour lutter contre la pauvreté dans le monde.

En 2025, l'ONG Médecins sans frontières a été financée par des ressources privées à hauteur de 99,3 %.

Au-delà de leurs actions sur le terrain, les ONG contribuent à définir les standards, les principes d'intervention et les priorités de l'action humanitaire et du développement, tout en influençant les décisions des États et des organisations internationales par leur expertise et leur plaidoyer.

II. Les institutions d'allocation des financements : les acteurs qui orientent et distribuent les ressources

1. Les agences de développement nationales bilatérales

Les agences de développement sont les organismes publics chargés de financer les actions de développement d'un État donateur via le canal bilatéral, c'est-à-dire en direction d'un autre État, ou d'une collectivité, voire des ONG. Elles traduisent les priorités politiques en financements et en projets, ce qui leur confère un rôle clé dans l'allocation des ressources. Le volume de leurs financements sous forme de dons ou de prêts varie selon les pays.

L'Agence française de développement est l'agence nationale bilatérale de la France. Une vingtaine d'agences nationales de développement mettent en œuvre la coopération internationale des États membres de l'Union européenne, certaines comme l'Allemagne, la France ou l'Espagne disposant de plusieurs opérateurs spécialisés.

2. Les banques multilatérales et régionales de développement et les fonds verticaux

Les banques multilatérales et régionales de développement agissent au nom de plusieurs États actionnaires. Elles mobilisent les ressources apportées par les États membres pour lever des fonds sur les marchés financiers et financer à grande échelle des projets et des programmes de développement, souvent sous forme de prêts. L'OCDE dénombre plus de 200 organisations multilatérales agissant en matière de solidarité internationale.

Avec 189 États membres, la Banque mondiale intervient auprès de pays en développement à travers des prêts, des subventions et de l'assistance technique. Elle mobilise chaque année près de 80 milliards de dollars pour financer des projets de développement dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Les fonds dits « verticaux » sont des mécanismes internationaux de financement dédiés à un objectif précis, comme la santé, le climat ou l'éducation, généralement indépendants des Nations unies. Ils orientent les ressources vers des programmes ciblés.

- Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme finance des interventions contre les trois maladies dans plus de 100 pays.
- Gavi finance la vaccination dans les pays à faible revenu et a contribué à vacciner plus d'un milliard d'enfants depuis sa création.
- Unitaid investit dans le développement et l'introduction de nouveaux médicaments, diagnostics et outils de prévention afin d'accélérer l'accès dans les pays à revenu faible et intermédiaire.
- Le Partenariat mondial pour l'éducation mobilise des financements en faveur de l'éducation et soutient les réformes des systèmes éducatifs dans les pays partenaires.
- Le Fonds vert pour le climat finance des projets d'atténuation du changement climatique et d'adaptation dans les pays en développement.

Les opérateurs de mise en œuvre : les acteurs qui transforment les financements en projets concrets

1. Les États partenaires destinataires et les collectivités locales : des acteurs de mise en œuvre

Les administrations publiques des pays partenaires définissent les priorités nationales, coordonnent les interventions et assurent souvent la mise en œuvre des projets, notamment à travers les ministères, les services publics et les collectivités territoriales.

En Mauritanie, la municipalité de Kiffa a reçu des [financements de l'AFD](#) pendant trois ans pour renforcer l'accès à l'eau dans la ville.

Les collectivités locales peuvent également nouer des partenariats directs avec des collectivités étrangères dans le cadre de la « [coopération décentralisée](#) ». Elles échangent des compétences, mobilisent des financements et conduisent ensemble des projets locaux dans des domaines comme l'eau, la santé, l'éducation ou la gestion urbaine.

[Cités Unies France](#) est le réseau national des collectivités territoriales françaises engagées à l'international. Elle les accompagne dans leurs projets de coopération décentralisée, facilite les partenariats et représente leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

2. Les agences des Nations unies : une action de terrain multilatérale

Les agences onusiennes permettent aux États membres d'agir collectivement. Elles interviennent à la fois comme **instances de coordination entre États donateurs, États partenaires, collectivités locales, entreprises et ONG**, et comme **opératrices de mise en œuvre** d'un grand nombre de projets et programmes.

- [Le Programme alimentaire mondial](#) (PAM), présent dans plus de 120 pays, a soutenu plus de 100 millions de personnes en 2023.
- [L'UNICEF](#) intervient dans plus de 190 pays et territoires pour améliorer la santé, la nutrition, l'éducation et la protection des enfants.
- [Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés](#) (HCR) protège et assiste les réfugiés, les

personnes déplacées internes et les apatrides dans plus de 130 pays.

- [Le Programme des Nations unies pour le développement](#) (PNUD) accompagne plus de 170 pays et territoires dans leurs politiques de développement, de gouvernance, de lutte contre la pauvreté et d'adaptation au changement climatique.
- [Le Fonds des Nations unies pour la population](#) (UNFPA) soutient les pays dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, de la santé maternelle et de l'égalité femmes-hommes dans plus de 150 pays.

3. Les organisations de la société civile : des acteurs au plus près des populations

Les **organisations de la société civile** (OSC) regroupent les acteurs non étatiques à but non lucratif engagés en faveur de la solidarité internationale.

a. Les organisations non gouvernementales (ONG)

Parmi les acteurs de la société civile, les [ONG](#) sont les plus visibles et les plus structurées, souvent présentes à l'échelle nationale et internationale. Elles **mettent en œuvre les projets financés par les bailleurs et/ou les citoyens**, et jouent également un rôle d'intermédiaire entre financeurs et acteurs locaux.

On distingue souvent les ONG internationales des ONG locales.

En France, la plupart des ONG de solidarité internationale sont regroupées autour de la **plateforme nationale [Coordination SUD](#)** (Solidarité – Urgence – Développement), qui regroupe près de 200 associations.

À l'échelle européenne, les ONG internationales membres de [Coordination SUD](#) sont représentées par [CONCORD](#), la **confédération européenne des ONG d'urgence et de développement**.

Au niveau mondial, [FORUS](#) mobilise 74 plateformes nationales d'ONG.

b. Les organisations locales et communautaires

Les organisations et ONG locales ou communautaires interviennent au plus près des populations. Grâce à leur connaissance des contextes, elles jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets, la continuité des actions et le renforcement des capacités locales. Elles

disposent toutefois d'un accès limité aux financements internationaux.

En Éthiopie, l'association Eurika intervient auprès de victimes de violences sexuelles grâce à un financement du Women's Peace and Humanitarian Fund des Nations unies.

c. Les autres organisations de la société civile

Les autres organisations de la société civile s'organisent selon des logiques propres. **Les syndicats sont notamment structurés au sein de confédérations internationales** comme la Confédération syndicale internationale (CSI), tandis que les **organisations confessionnelles** (Caritas Internationalis, Islamic Relief...) ou les **organisations de peuples autochtones** disposent de leurs propres réseaux internationaux de coopération et de plaidoyer.

4. Les entreprises : des prestataires et opérateurs de projets

Les entreprises sont des partenaires de mise en œuvre des bailleurs de développement. L'AFD, notamment via Proparco, et la Banque mondiale, peuvent mobiliser des ressources publiques pour financer ou garantir des projets portés par des entreprises lorsque celles-ci apportent une expertise technique, des capacités d'investissement ou des solutions innovantes.

Les entreprises conçoivent, construisent et exploitent des infrastructures, fournissent des équipements et des services essentiels (eau, énergie, santé, numérique, agriculture) ou **développent des solutions financières adaptées aux besoins des populations.**

Les entreprises locales jouent un rôle particulier : elles créent des emplois, mobilisent les compétences disponibles sur place et favorisent la pérennité des services au-delà de la durée des financements internationaux.

À titre d'exemple, en Côte d'Ivoire, Gavi, le ministère de la Santé et Orange ont développé l'application M-Vaccin, qui permet de créer un carnet de vaccination numérique et envoie des rappels par SMS ou messages vocaux afin d'améliorer la couverture vaccinale des enfants.

Les vecteurs d'influence : les acteurs qui façonnent l'agenda de la solidarité internationale

1. Les acteurs de la société civile

La société civile regroupe les organisations de la société civile (OSC) menant des actions de plaidoyer en faveur de la solidarité internationale ainsi que les mouvements citoyens. Cet ensemble d'acteurs influence les politiques nationales et internationales à travers la formulation de recommandations (rapports, documents de position), la mobilisation citoyenne (campagnes, pétitions, manifestations, boycotts) et des actions de communication (communiqués de presse, tribunes, mobilisation d'experts, colloques). Leurs actions influencent également les orientations des organisations multilatérales et les négociations internationales.

Dans les pays donateurs, les ONG contribuent plus particulièrement à sensibiliser le public aux enjeux mondiaux, à accompagner leur engagement et à favoriser les partenariats entre territoires, notamment à travers des programmes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI).

En 2005, la campagne Make Poverty History, portée par une forte mobilisation citoyenne et des centaines d'ONG, a contribué à mettre la lutte contre la pauvreté au cœur de l'agenda du G8 et à obtenir des engagements financiers en matière de solidarité internationale.

2. Les centres de recherche, laboratoires et think-tanks

Les acteurs scientifiques se mobilisent autour de laboratoires, think-tanks ou universités. Leurs productions informent les décideurs, orientent les priorités des acteurs de la solidarité internationale et évaluent les politiques de développement.

- Le **Laboratoire d'Action contre la Pauvreté, J-PAL**, est un centre de recherche qui conduit des évaluations de politiques publiques, dont les résultats sont mobilisés par les gouvernements et les bailleurs pour orienter les décisions en matière de développement.
- **L'IDDRI** (Institut du développement durable et des relations internationales) produit des analyses et des recommandations sur les politiques internationales

en matière de climat, de biodiversité, de développement durable et de gouvernance mondiale.

- [La Ferdi](#) (Fondation pour les études et recherches sur le développement international) mène des travaux de recherche en économie du développement afin d'éclairer les politiques publiques, notamment en Afrique.
- [Le Finance for Development Lab](#) produit des analyses et des données sur les enjeux relatifs à la dette des pays en développement et la réforme de l'architecture financière internationale.

3. Les organisations philanthropiques

Au regard de leur histoire, de leur mission et de leur vision, **les fondations fixent des priorités qui leur sont propres** et peuvent choisir de financer certains enjeux plus tôt que d'autres en assumant, notamment dans le financement de l'innovation, des risques que les États ne peuvent pas toujours prendre quand il s'agit de financer l'innovation notamment. **Les fondations exercent aussi une influence sur les méthodes** : ayant la possibilité de prendre plus de risques avec leurs financements que les acteurs publics, elles s'attachent au financement d'approches innovantes.

La [Fondation Gates](#) est très active dans le secteur de la santé, elle est la [première source de financement](#) de l'Organisation mondiale de la santé, devant la plupart des États.

EXPERTISE 2030

Vous souhaitez interviewer ou bénéficier d'un éclairage sur l'aide publique au développement ?

Identifiez et contactez des experts via Expertise 2030, le répertoire des spécialistes des enjeux de développement et de solidarité internationale.

4. Les médias : des acteurs de la visibilité des enjeux de solidarité internationale

Les médias rendent visibles les crises, les besoins des populations et les réponses des États et de la communauté internationale. Leur silence peut également réduire l'attention politique et les financements accordés à une cause, comme le révèle [MÉDIA 2030, le baromètre de Focus 2030](#) qui scrute la couverture médiatique des enjeux de développement. Par leurs enquêtes, la vérification des informations et le suivi de la traçabilité des fonds, **ils renforcent aussi la transparence et la redevabilité des acteurs du développement.**

Pour aller plus loin

- [The top 10 foundations funding development in 2026](#), Devex.
- [La localisation de l'aide : plus de proximité permet-il d'assurer l'autonomie des projets déployés ?](#), Coordination SUD.
- [Cartographie des acteurs français pour le financement du développement](#), Finance for Tomorrow.
- [Partenariats](#), Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- [Retrouvez l'ensemble des fiches pédagogiques sur le site de Focus 2030 \(focus2030.org\).](#)